



COMMISSION DEPARTEMENTALE D'APPEL

PROCES VERBAL N° 15

Réunion restreinte par voie électronique : du 23 avril 2025

Présidence : M. DEMARRE Gérard

Membres participants : MM. BEAUFILS Kevin, BLONDEL Stéphane, DESCHAMPS Dominique, HELLOIN Paul, PREVEL Denis.

AFFAIRES EXAMINÉE :

MATCH N° 29009745 DU 02 MARS 2025

CRITERIUM VETERANS D1 POULE H

NEUVILLE AC (41) / ES PLATEAU FOURCAMONT REAL (41)

Appel du club de l'ES PLATEAU FOUARMONT REAL (41)

- « Nous faisons appel des décisions de la commission départementale des règlements et contentieux du DFSM, sur le PV 14 PV du 24 mars 2025 mis en ligne le 07 avril 2025 concernant les décisions prises à l'encontre de Carpentier Donatien, Caux Nicolas, et Bouquet Anthony »

La commission jugeant en appel et dernier ressort

Considérant l'article n° 3.4.1.2 du règlement disciplinaire de la L.F.N. qui indique :

« **L'appel doit, à peine d'irrecevabilité, préciser la (ou les) sanction (s)** et indiquer la décision de premier instance visée, en adressant une copie de celle-ci ou en mentionnant le nom de la commission ainsi que la date de la réunion à laquelle elle a été prise ».

Considérant que le club de l'ES PLATEAU FOUARMONT REAL (41) n'a pas respecté les dispositions de l'article précité.

Pour ce motif, la Commission rejette cet appel comme irrecevable en la forme

Courriel : district@dfsm.fff.fr

Téléphone : 02.76.52.81.72

Siège social 2 rue Bellanger 76190 Yvetot

La présente décision est susceptible de recours devant les juridictions administratives dans un délai d'un mois à compter de sa notification.

La recevabilité de ce recours contentieux est toutefois soumise à la saisine préalable et obligatoire de la Conférence des Conciliateurs du CNOSF dans le délai de 15 jours suivant la notification de la décision, dans le respect des dispositions des articles L.141-4 et R.141-5 et suivants du code du sport.

Copie à :

M. le Président de la commission départementale des règlements et contentieux

M. le Président de la commission départementale des compétitions masculines seniors.

**Le Président de Séance
M. Gérard DEMARRE**



**Le Secrétaire de la Commission
M. Stéphane BLONDEL**

